

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil de Formation,

Alors que la situation sanitaire a demandé une adaptation à chacun tout au long de l'année : suspension du temps REP +, suspension des formations sur temps scolaire, absence de formation des directeurs, 34 MAJ de FAQ (au 15 juin), réadaptation perpétuelle des équipes, réorganisation régulière de la formation initiale, gestion du remplacement parfois ubuesque ... etc..

Il aurait été logique de la part de notre employeur de prioriser, de tenter d'alléger l'année de ses enseignants. Au SE-Unsa, nous regrettons que ces choix n'aient pas été faits et que la machine administrative ait continué, comme si de rien n'était avec par exemples : la mise en place des constellations, du master MEEF-alternants, de nouvelles maquettes du master MEEF, du nouveau CRPE, d'un oral de titularisation inédit...

Nous souhaitons revenir sur 3 points en particulier :

Tout d'abord, **notre bilan des constellations**

L'idée de construire des petits groupes de pairs qui suivent un même parcours, peu présenter un dispositif intéressant. Dispositif qui gagnerait à être encore plus formateur en partant des besoins exprimés par la profession.

Mais était-ce la meilleure période pour lancer un programme aussi exigeant ? La réponse est non. Les équipes épuisées par la gestion de crise, n'avaient ni l'état d'esprit, ni les ressources, ni la disponibilité nécessaires pour se lancer dans un dispositif aussi important qui demande une implication qui va au-delà de nos ORS.

Était-il opportun de l'imposer aux directeurs et directrices d'école déjà sur-sollicités par la gestion de crise ? Comme pour les CPC ne s'agit-il pas d'une surcharge en terme d'organisation et de coordination entre les écoles dans une année où vous leur avez demandé de pallier aux urgences de la crise (organiser la livraison des tests et des masques, assurer la gestion du remplacement et de la fermeture des classes ...)?

Deuxième point, **la formation initiale** :

Depuis 2014 et le retour de la formation initiale, la Haute-Garonne a essayé d'adapter temps de travail des stagiaires (décharge des APC, temps de tuilage) et formation (changement du rythme d'alternance) pour répondre aux besoins et demandes des stagiaires. Nous remercions l'ensemble des membres du CFC d'avoir tenté de faire évoluer le cadre national avec toutes les difficultés que cela comportaient.

Cependant, écrasés par la double casquette : enseignant/étudiant, les stagiaires arrivent toujours en juin à bout de souffle, épuisés par les nombreuses exigences qui s'empilent sans former un tout cohérent au service de la classe.

Que penser de cet oral de titularisation de mars ? Oral non préparé, sans cadre précis, extrêmement anxiogène pour la plupart des stagiaires... Oral qui ne répond à aucun des besoins urgents d'une prise de classe... et dont les bilans, pour la plupart, sont en opposition avec les avis des tuteurs de terrain. Où est la cohérence ?

Qu'en sera-t-il avec le futur format qui recule d'une année le concours, comment est-il envisageable de cumuler une préparation à un nouveau concours toujours plus exigeant et académique, tout en ayant 1/3 en classe en responsabilité et un MASTER à passer ?

Dans ce cadre insoutenable, monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs les formateurs, nous vous demandons en urgence de préparer leur rentrée :

- En accueillant les masters MEEF alternants au plus vite avec tuteurs, formateurs et kit de rentrée ;
- En informant les équipes et les directeurs et directrices concerné.es ;
- En mettant en place un tutorat de proximité (sur établissement) avec reconnaissance du statut comme dans le 2<sup>nd</sup> degré.
- En pensant à une articulation tenable entre préparation au concours, exigences de la responsabilité d'une classe et validation du MASTER.

Enfin, sur la **Formation des directeurs** :

Nous rappelons sans cesse que les missions se complexifient, les deux dernières années scolaires l'ont plus que prouvé. Pour le SE-Unsa, la formation en lien avec leurs missions spécifiques reste la clé pour une meilleure prise de fonction.

Pour la formation initiale, nous demandons (comme chaque année), l'application à minima de la circulaire 2014-164 du 1<sup>er</sup> décembre 2014 qui prévoit :

- 3 semaines en amont à la prise de fonction.
- 2 semaines au début de la 1<sup>ere</sup> année d'exercice.

Les deux sessions doivent se dérouler sur le temps scolaire.

- Et 3 jours de formation supplémentaire à la fin de la 1<sup>ere</sup> année d'exercice qui repose sur des échanges de pratiques professionnelles.

Et nous rappelons que le décret 89-122 du 24 février 1989 en fait **une condition pour la prise de fonction**.

Formation qui ne peut être en permanence une trousse de secours, des réunions d'urgence sur le mercredi après-midi et qui oublie ceux qui assurent le job de directeur sans en être titulaire : les directeurs en intérim et les chargés d'école.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,  
Mesdames, messieurs les membres du conseil de formation,

Les enseignants de la Haute-Garonne par la voix du SE-Unsa demandent de cesser cet insupportable mélange de lubies et d'idéologies déconnectées qui ne répondent pas à l'urgence du terrain, ni aux besoins de formation. En temps de crise quand vous nous demandez adaptation et flexibilité au quotidien, faites en de même et prioriser nos besoins.